



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°19 du 05/06/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est important de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant :

<https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbd2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

LISTE DES 30 DÉFINITIVES D1 BASEBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Toulouse. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024**CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A****8ème Journée – 02 juin 2024**

THIAIS TIGERS vs ROUEN 2 HUSKIES – D2A081 : [0-25, RAS, rencontre homologuée](#)

THIAIS TIGERS vs ROUEN 2 HUSKIES – D2A082 : [3-18, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL SOUS MONTFORT BLACK PANTHERS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS – D2A073 : [10-1, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL SOUS MONTFORT BLACK PANTHERS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS – D2A074 : [11-0, RAS, rencontre homologuée](#)

RONCHIN DRAGONS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A085 : [0-21, rencontre homologuée](#)
Valenciennes : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

RONCHIN DRAGONS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A086 : [6-2, rencontre homologuée](#)
Valenciennes : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

SENART 2 TEMPLIERS vs PARIS UC – D2A087 : [1-0, RAS, rencontre homologuée](#)

SENART 2 TEMPLIERS vs PARIS UC – D2A088 : [6-9, rencontre homologuée](#)
Sénart : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216/ RD anx. 1 art. 4) - Lucas LANDRY - Sanction : 150€

PUC : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216/ RD anx. 1 art. 4) - Benjamin MORRIS - Sanction : 150€ ; Avertissement d'un membre d'une équipe - Pietro BRIGGI

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B**8ème Journée – 02 juin 2024**

ANGLLET GAMBAS vs BÉZIERS PIRATES – D2B061 : [2-9, RAS, rencontre homologuée](#)

ANGLLET GAMBAS vs BÉZIERS PIRATES – D2B062 : [6-16, RAS, rencontre homologuée](#)

EYSINES RAIDERS vs NICE CAVIGAL – D2B063 : [2-5, RAS, rencontre homologuée](#)

EYSINES RAIDERS vs NICE CAVIGAL – D2B064 : [0-6, RAS, rencontre homologuée](#)

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS – D2B065 : [2-3, RAS, rencontre homologuée](#)

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS – D2B066 : [11-1, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL**6ème Journée – 02 juin 2024**

SAINT RAPHAËL COMANCHES vs CLAPIERS-JACOU RABBITS - D1F061 : [6-1, rencontre homologuée](#)
Saint Raphaël : Utilisation des feuilles de score non officielles ou photocopiées (RG art.207.1) - Sanction : 15€

SAINT RAPHAËL COMANCHES vs CLAPIERS-JACOU RABBITS - D1F062 : [10-3, rencontre homologuée](#)
Saint Raphaël : Utilisation des feuilles de score non officielles ou photocopiées (RG art.207.1) - Sanction : 15€

GRENOBLE GRIZZLYS vs NICE CAVIGAL - D1F063 : [14-7, RAS, rencontre homologuée](#)

GRENOBLE GRIZZLYS vs NICE CAVIGAL - D1F064 : [6-5, RAS, rencontre homologuée](#)

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs PESSAC PANTHÈRES - D1F065 : [7-8, RAS, rencontre homologuée](#)

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs PESSAC PANTHÈRES - D1F066 : [12-2, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL**Report 2ème Journée – 01 & 02 mai 2024**

MONTPELLIER BARRACUDAS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1M021 : [13-3, rencontre homologuée](#)

Montpellier : Non transmission des attestations collectives de licence par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - club de Montpellier - Sanction : 30€. La CFS rappelle au club de Montpellier de fournir l'attestation collective de licence sous huit jours. Dans le cas contraire, le club de Montpellier s'expose à une amende de 250€ et d'une défaite par pénalité pour chaque rencontre à compter du 15 juin 2024.

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs NICE CAVIGAL - D1M022 : [0-5, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D1M023 : [0-8, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1M024 : [9-0, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs NICE CAVIGAL - D1M025 : [5-0, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D1M026 : [8-10, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL**Report 3ème Journée – 26 mai 2024**

ENTENTE LUNEVRY vs ENTENTE DEVILS - D2M051 : [15-2, RAS, rencontre homologuée](#)

ENTENTE DEVILS vs ENTENTE LUNEVRY - D2M052 : [3-17, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN HUSKIES vs CONTES COBRAS - D2M053 : [2-13, RAS, rencontre homologuée](#)

CONTES COBRAS vs ROUEN HUSKIES - D2M054 : [10-9, RAS, rencontre homologuée](#)

DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

La phase régulière de Division 2 Masculine de Softball s'est terminée la semaine dernière.

Voici le classement de cette phase :

1. Entente Lunévy
2. Contes Cobras
3. Paris UC
4. Rouen Huskies
5. Entente Devils

Les demi-finales verront donc s'affronter les 15 & 16 juin :

- Entente Lunévy vs Rouen Huskies
- Contes Cobras vs Paris UC

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - samedi 16h si pas d'éclairage ou 19h si éclairage et que le club recevant souhaite jouer en nocturne.
Les clubs doivent en informer la CFS avant le 08 juin 2024.
- 2 - dimanche 11h
- 3 - dimanche 13h30 (si nécessaire)

L'Entente Lunévy et Contes sont "Home Team" pour les 3 rencontres.

DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

Le club de Colombes souhaite jouer à 19h la première rencontre de demi-finale face à Ronchin.
La demande a été faite dans les temps à la CFS.

OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

La date de la réunion technique de l'Open de France de Softball Balle Lente est à définir.

Veuillez trouver ci-dessous le nouveau planning de la compétition :

DATE	HEURE	HOME TEAM	AWAY
06-juil	11H00	NANTES	LIMEIL
06-juil	13H00	LIMEIL	CLAMART / BK
06-juil	16H00	CLAMART / BK	NANTES
07-juil	9H30	NANTES	CLAMART / BK
07-juil	11H30	LIMEIL	NANTES
07-juil	13H30	CLAMART / BK	LIMEIL
07-juil	15H30	FINAL 1VS2 DU ROUND ROBIN	

RAPPELS IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné.** Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l'Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu'à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms étaient donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin et la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**

- La Division 1 Baseball = 9 matchs.
- La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXES

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT (entrés en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

BRITO MEDINA Denis
CRAWFORD Forrest
ESTEBAN Maxence
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
REGNIER Tom

Metz

/

Montigny

/

Montpellier

ANTONAC Yoan
BELLO SERRADA Fernando
BROSSIER Paolo
KHOURY Nicolas
KOVACS Fabian
RODRIGUEZ Douglas
SPRING Riley

Rouen

BRAINVILLE Louis
DEFRIES Jacob
GLEESON Dylan
HARRISON Gabriel
MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen

Savigny

ACUNA Ivan
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Léo
SAXEMARD Théo
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
VIGER Luc

Sénart

/

Toulouse

MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
PERDOMO CASTRO Alexander José
SCAVO DIAZ Jean Filippo
SORIANO Ariel

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
FROMENT Robin
FROMENT Elliot
PATROUX Alban
RAMOS Adrian
COLLIARD Christian

Béziers

GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
DAZELL Nicholas
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
DESCHAMPS Alexandre
BOULARD Jordan

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo

Meyzieu-Décines

MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 DE GREGORJ Quentin
 MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daïki
 MORRIS Benjamin

Rouen 2

DUCHOSSOY Sebastien

Thiais

NONTANOVANH Lucas
 ELONG EPEE Arrys Joel
 AISSOU Achour
 NONTANOVANH Leo
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 ROLET Nicolas
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 NGUYEN Nahya

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
 BEAUCHEF Cathy
 BOUREUX Emma
 BRUNEL Marjorie
 MARBRIER Mathilde
 LEIGNIER Lauriane
 TORTOLERO-MONAGAS Eidy

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEUX Yann
 BLASCO Antoine

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAOUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul
 DEBOVE Vincent

Sénart 2

BRELLE Theo

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
 GROSJEAN Hadrien
 THOMASSE Clement
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
 PAPOIN Lisa
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Grenoble

BITEUR Victoria
 KOROUSOVA Kristyna
 MIAGAWA Lilian Sayuri
 PATIN Shirley

Pessac

GOYET Marion
 HAYES Siobhan
 JUST Alexandra
 KERANFLECH Lea
 LE CHENADEC Louise
 MERSCH Anais
 METREAU Amandine
 RIERA Camille
 SINOQUET Nadège

Nice

BUGNA Anaisie
 GIRET Christelle
 REA Sandrine
 ROUSSELOT Sandra

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
 HAUDIQUER Ines
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah

D1M Softball**Montpellier**

BATS Jonathan
 COLOMES-LE PICHON Clement
 GUEDEZ Victor
 CROS Gregory
 HARAS Jonathan
 LANGLOYS Thomas
 BRICENO Elvis
 FARAUD Freddy
 PUJAL Remy
 BENYAICH Remi
 DELEAU Corentin

Nice

PELISSIER Marc
 GONFRIER Benjamin
 GARIN Nicolas
 CUTRI Anthony
 ROQUET Sébastien
 SANCHEZ Romain
 BUVAT Sylvain
 LAPLACE Guillaume

Pessac

DONNEY Sylvain
 FERREIRA Vincent
 MANGLE Lucas
 LAMON Jonathan
 THEVENON Marc
 BOYER Sebastien
 ZAWISMY Mickaël
 ANDREW Yorick
 MESMER-DUDONS Florian
 ESSAFI Soufiane
 LADANT Corentin

Toulouse

CARDONNE Blaise
 BOUYRIE Martin
 BONJOUR Arnaud
 JACQUET Florian
 DELPECH Yanaël
 COWES GALLARDO Norman Nelson
 HOURMILOUGUÉ Frédéric
 MAURETTE Gregoire
 DEVERCHERE Thibault
 MANY Alexandre
 NEUMANN Sebastien
 AQUILA Kevin
 MAURETTE Alexandre

D2F Softball**2BN**

DOZOVA Nadia
 SAURAT Laurie
 DJAHEL Mathilde
 FERAL Audrey
 REYES MARTINEZ Dulce Mariela

Béziers

AMBERT Alizée
 ALLANOT Emilie
 POTTIEZ Chloe
 HADDOUCHE Aline
 FERNANDEZ Lily

Colombes

LABATUT Micha
 AUBEUF Caroline
 MEYER Estelle
 SOUICI Shahinèze
 VIGUIER Garance

FITZGERALD Kate
 RARUNG Iriani
 FRANCILLONNE Elodie
 ESCOURBIAC Camille

Ronchin

LAPORTE Juliane
 GABRIELS Justine
 GUILBERT Marie
 SOCKEEL Perrette
 CARON Laurine
 HERENT Pauline
 MOTTE Marie
 HUET Ines
 LANNOY Marjorie

RUF Caroline
 BEZOMBES Laura
 BILLAUD Sarah
 BENGRINE Soumiya
 PATARATA Myriam
 ARQUEY Audrina
 CROZEL-BURJADE Veda

Toulouse

AUTHIER Sarah
 NAVEGA Victoria
 LEGOY Elodie
 DECOUX Léa
 PROVOST Aislinn
 ESCANDE Amandine
 ROQUELAINE Pascale
 PAULINO Astrid
 MARCHISIO Léa
 RUIZ Sabrina
 ZITTE Orianne
 TOUMIT Alienor
 PROHL Josephine

DELEGUE Manon
 MASSON-SIBUT Agnès
 BRUEL Alexandra
 HENRI Angélique
 POLEY Christina Grace

D2M Softball

Contes

MARI Alexandre
 BERENGUER William
 LEMASSON Vivien
 LEMASSON Martial
 BEN BRAHIM Amor
 PAPA Rony
 MARTINEZ Roger
 LA ROSA Lucas
 DIAVET Frederic
 DALLONI Loic

PUC

MOINE Sébastien
 BIZERY Thomas
 LUGAGNE-BOERSNER Edouard
 ANWARI Abdullah
 ROMERO Matthieu
 GHULAMI Mukhtar Ali
 ARAUJO Larry
 FERMIN MONTILLA Jose
 SANCHEZ DEL SOL Lazaro
 CAPLAN Alexandre
 JEANMEURE Ethan
 SCORGIE Donald Hugh
 SABOUREAU Jeremy
 NUZZO Sébastien

Devils

HONG-VAN Luc
 DENTON Alex
 LECLER Sylvain
 LECLAIRE Nicolas
 STRAMANDINO Remy
 GUYOT Aymeric
 LETHIECQ Renan
 BARBOTIN Alexis

Rouen

DEMANNEVILLE Mickaël
 BENARD Raphaël
 PROUET Robin
 LAURENT Paul
 AUFFRET Gwenael
 LEFEVRE Valentin
 BEAUVOIS Nicolas
 PAILOT Gregory

Lunevry

LAUNAY Christopher
 THEOT Marcel
 CARRIERE Eric
 CHUM Sopath
 PENA ALVAREZ Eric
 JOUHANNEAU Guillaume
 REYES CALDERON Charmelo
 RAULT Cedric
 BEHR Jonathan
 BOUCHERON Jacques
 PEYRICHOU Florian
 ANTOINE Mathieu
 LAUNAY Nicolas
 MARTINEZ SCOTT Romain
 HARTOIN Frédéric
 LE MESTRE Pierrick

**JOUEURS & JOUEUSES QUALIFIÉS POUR LES PHASES FINALES D'UN
CHAMPIONNAT**

(a participé à au moins 1/3 des rencontres de la phase régulière)

D2F Softball

2BN

*DOZOVA Nadia
SAURAT Laurie
DJAHHEL Mathilde
FERAL Audrey
REYES MARTINEZ Dulce Mariela
FITZGERALD Kate
RARUNG Iriani
CASAUBON PEE Marine
FRANCILLONNE Elodie
LAMBERT-CERVETTI Camille
ESCOURBIAC Camille
SAUVAGE Estelle
LEBOEUF Isabelle
ALVARADO TORRES Oriana Nicole
DURASSIER Jenny
CONSIGLIO Elena*

Ronchin

*LAPORTE Juliane
GABRIELS Justine
GUILBERT Marie
SOCKEEL Perrette
LEDIN Emma
CARON Laurine
PARENT Anouck
HERENT Pauline
MISLANGHE Clara
DEWILDE Berenice
MOTTE Marie
HUET Ines
LANNOY Marjorie
ANDRIEU Alice
DELCOURT Selene*

Colombes

*LABATUT Micha
AUBEUF Caroline
MEYER Estelle
SOUICI Shahinèze
VIGUIER Garance
DELEGUE Manon
MASSON-SIBUT Agnès
BUSSAT Elise
BRUEL Alexandra
HENRI Angelique
POLEY Christina Grace
GUINEBERTIERE Apolline
ABBOU Anaïs*

Toulouse

*AUTHIER Sarah
NAVEGA Victoria
LEGOY Elodie
DECOUX Léa
PROVOST Aislinn
ESCANDE Amandine
ROQUELAINE Pascale
PAULINO Astrid
MARCHISIO Léa
RUIZ Sabrina
ZITTE Orianne
TOUMIT Alienor
PROHL Josephine
MONGE Anaïs
SORBIERE Marine
HEMMI Virginie*